Se Comprendre

apda
Depuis 1984
Association des personnes avec une déficience de l'audition



Spécial 35e
L'association en 35 points pour ses 35 ans !

Aide aux proches
Un guide à l'attention des proches aidants

Où sortir sans limites
Un guide pour les entreprises

L'APDA fête ses 35 ans !
Tournage avec Soeur Alma Brochu, fondatrice

Septembre 2019

Heures d'ouverture de nos bureaux

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 16h30

Avant de vous rendre à nos bureaux, nous vous invitons à prendre rendez-vous en composant le 418-623-5080 ou en nous écrivant à info@apda.ca.

Si nous sommes dans l'impossibilité de prendre votre appel, laissez-nous un message dans la boîte vocale.

Pour les utilisateurs ATS qui souhaitent nous contacter, peu importe le réseau de distribution, nous utilisons le service de relais Bell : 1-800-268-9243.

Merci de votre compréhension !



Bienvenue aux nouveaux membres

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition est heureuse d'accueillir les nouvelles personnes qui se joignent à nous.

Merci de vous impliquer et n'oubliez pas que l'APDA, c'est vous !

Suivez-nous sur FACEBOOK
APDA - association des personnes avec une déficience de l'audition

Relation d'aide

N'oubliez pas que vous pouvez toujours communiquer avec nous pour toute demande d'information, d'aide ou de support moral.

N'hésitez pas à nous appeler au 418-623-5080 ou à nous écrire à info@apda.ca

Le magazine *Se Comprendre*

Équipe de recherche et de rédaction :
Kim Auclair, Chantal Fortin, Rachel Fillion, Ariane Millette, Marie-Hélène Tremblay, Anne-Sophie Verreault.

Collaborateurs: Alma Brochu, Frédérick Derose-Jacques, Aimé Masliah, Nicole Bélanger, Micheline Careau, Gilles Nolet.

Photographies: APDA, Canva, Marie-Soleil Brault.

Impression: Les Copies du Pavois.

Dépôt légal:
ISSN 1703-3608
Bibliothèque nationale de Québec 2019
Bibliothèque nationale du Canada 2019

Le magazine *Se Comprendre* est publié par l'Association des personnes avec une déficience de l'audition à l'attention de ses membres et des intervenants du milieu de la surdité. Les articles peuvent être reproduits à condition d'en indiquer la source. Les auteurs des articles conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour nous joindre:
Association des personnes avec une déficience de l'audition
7755, 1ère avenue, Québec (Québec) G1H 2Y1
Téléphone: 418-623-5080
info@apda.ca | www.apda.ca

Membres du conseil d'administration de l'APDA :
Gilles Nolet, président
Nancy Porter, vice-présidente
Guylaine Gravel, trésorière
Micheline Careau, secrétaire
Patrice Grimard, administrateur
Renée Lecours, administratrice
Frédéric Derose-Jacques, administrateur
Pierre-Marc Doucet, administrateur
Martin Lesage, administrateur

Employées :
Directrice: Marie-Hélène Tremblay
Coordonnatrice des activités : Anne-Sophie Verreault
Chargée de projet: Chantal Fortin
Agente de communication : Kim Auclair
Chargée de projet et psychologue: Rachel Filion

Sommaire

4 **Spécial 35e /** *L'association en 35 points pour ses 35 ans*

7 **Espace membres /** *Qu'est-ce que l'APDA a fait pour moi ?*

8 **Ça bouge à l'association /** *Pour ses 35 ans, l'APDA inaugure la Maison de l'audition*

10 **Livres /** *"Se comprendre" à travers les années*

12 **Espace membre /** *Hymne à Gilles Nolet / L'APDA célèbre ses 35 ans!*

14 **Pour les proches /** *Un guide à l'attention des proches de personnes malentendantes*

16 **Où Sortir sans limites? /** *Un guide de pratiques pour les entreprises voit le jour !*

18 **D'une oreille à l'autre /** *Mon expérience avec l'APDA*

19 **Ça bouge à l'association /** *De beaux changements à l'APDA / Ateliers technologiques / Formulaire d'adhésion 2020 / Célébrations 35 ans*

Éditorial



PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE

En 2019, l'association prend un nouveau virage et adopte un nouveau visage ! Effectivement, nous profitons de ce magazine pour faire un bilan du chemin parcouru et de la force que nous avons bâtie à être ensemble pour se propulser vers l'avant... Ainsi, pour nos 35 ans d'existence, nous inaugurons un nouvel espace de vie: un endroit adapté, accessible et toujours plus accueillant pour les personnes avec un problème auditif.
:

La Maison de l'audition.

Ce sera une très grande fête ! Venez en grand nombre **le 21 septembre 2019, à 11h,** inaugurer La Maison de l'audition dans le cadre du 35e de l'APDA !

Cette édition spéciale du magazine vous permettra d'en savoir plus sur notre histoire, dont l'expérience exceptionnelle de certains des membres, et de connaître les détails de la fête.

Évidemment, nous profitons de ce magazine pour vous présenter l'avancement de tous les projets de l'APDA: « Où sortir sans limites ? », les ateliers technologiques et l'aide aux proches. J'en profite pour vous présenter notre nouveau conseil d'administration, les comités de travail et bien d'autres projets en cours...

En relisant ce magazine, édition spéciale 35e, je réalise les impacts concrets de notre association et c'est une immense fierté d'être à la barre du navire pour faire avancer ensemble la mission d'inclusion sociale et de sensibilisation à la réalité de la déficience auditive.

Longue vie à l'APDA et au plaisir de vous revoir le 21 septembre !

Bonne lecture !

L'association en 35 points pour ses 35 ans

PAR ANNE-SOPHIE VERREAULT, COORDONNATRICE DES ACTIVITÉS

Cette année, l'association fête ses 35 ans d'existence. Comme n'importe quelle entité, elle a su se développer et s'améliorer au fil du temps tout en gardant les valeurs inculquées par ses fondateurs. Faisons ensemble la courte histoire longue du RDSRQ–AMQ–APDA...

1) Le Regroupement des devenus sourds de la région de Québec (RDSRQ) naît en 1984 grâce à messieurs Antoine Gauthier et Jean-Yves Dion, puis sœur Alma Brochu. C'est à ce moment qu'ils incorporent les lettres patentes originales du regroupement.



2) Peu de temps après, ils se font prêter un local sur la rue Saint-Olivier par l'organisme Handi-A (aujourd'hui le Centre Signes d'Espoir).



3) En 1985, le RDSRQ déménage à l'Institut des Sourds de Charlesbourg sur la rue Saint-Viateur.

4) Puis, ils obtiennent leur première subvention d'un montant de 1000$ par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

5) En 1986, le RDSRQ lance le bulletin *Se Comprendre,* qui a toujours paru 3 fois par année, y compris 33 ans plus tard.

6) C'est aussi cette année que le RDSRQ participe au tout premier sommet sur la déficience auditive.

7) En 1989, deux membres impliqués de l'association décident de fonder une section du regroupement en Beauce.



8) En 1996, le RDSRQ devient l'Association des malentendants québécois (AMQ) et effectue quelques changements à ses règlements généraux.

9) En 2002, l'association déménage au 5350, boulevard Henri-Bourassa.

10) En 2003, l'AMQ crée la première édition de l'exposition-bénéfice « Entends-tu ce que je vois ? »

11) En 2004, l'AMQ réitère avec son exposition-bénéfice.

12) Toujours en 2004, les membres se mobilisent pour créer un comité d'accessibilité des églises. Plusieurs systèmes d'aide à l'audition sont encore disponibles grâce à cette initiative dans la ville de Québec.

13) En 2005, l'AMQ déménage au Carrefour communautaire de Charlesbourg, situé au 7260, boulevard Cloutier.

14) En 2009, on célèbre les 25 ans de l'association. Plusieurs membres fondateurs et précieux partenaires sont présents pour l'occasion.



15) En 2010, l'association décide de développer un volet de services pour les personnes vivant avec la maladie de Ménière. Encore aujourd'hui, nous sommes la seule association du Québec à avoir des services destinés aux personnes avec cette maladie.

16) À l'Assemblée générale annuelle de 2012, l'AMQ devient l'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA).

17) En 2012 l'APDA se joint à la bataille judiciaire de Monsieur Delarosbil concernant la reconnaissance des chiens d'assistance pour les personnes avec un problème d'audition. Manifestations, collecte de fonds, sortie médiatique… Nous avons gagné, ensemble !

18) En décembre 2013, l'APDA crée le site Internet www.apda.ca.

19) En 2016, le programme Municipalité amis des aînés (MADA) nous offre une subvention afin de créer le projet « Accessibilité à notre portée »: un comité de membres est invité à tester les différents systèmes d'aides de suppléance à l'audition présents dans les salles de spectacle du territoire afin de relever les bonnes pratiques et de formuler des recommandations.

20) Toujours en 2016, la Fondation Québec Philanthrope finance notre projet « Ateliers sur la maladie de Ménière » animé par madame Anne-Marie Bolduc, psychologue. Les ateliers ont pour but d'outiller les personnes vivant avec la maladie sur Ménière de différentes stratégies.

21) La même année, la Fondation Saison Nouvelle finance notre projet « Accompagnement et soutien à la communication », qui permet aux personnes malentendantes d'être accompagnées d'un bénévole qui effectue une prise de notes durant des rendez-vous importants.

22) Finalement, en 2016, l'événement-bénéfice des Sérénades Gourmandes est effectué afin d'amasser de l'argent pour le volet Ménière de l'association.

23) En 2017, une infolettre pour les membres est créée et distribuée mensuellement.

24) En août 2017, Marie-Hélène Tremblay est engagée comme directrice et deux semaines plus tard, elle embauche Anne-Sophie Verreault comme coordonnatrice des activités.

25) En novembre 2017, l'APDA organise la première Journée nationale de la Maladie de Ménière et passe dans les médias (CKRL, CKIA, Canal M).



26) En 2018, le projet « D'une oreille à l'autre » est financé par Québec amis des aînés (QADA) et Chantal Fortin est engagée comme chargée de projet. Le service « D'une oreille à l'autre » permet de recycler, reconditionner et redonner les appareils auditifs aux personnes aînées malentendantes à faible revenu qui ne sont pas couvertes par des assurances publiques ou privées.

27) Toujours en 2018, Le projet « Où sortir sans limites » est financé par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et Kim Auclair est engagée comme agente de communication. La plateforme « Où sortir sans limites » est un site Internet comprenant un répertoire d'endroits accessibles pour les personnes malentendantes. Un guide à l'intention des entreprises a aussi été mis sur pied afin de les sensibiliser à l'accessibilité des personnes malentendantes.

28) En octobre 2018, la première mission du service « D'une oreille à l'autre » a lieu chez Bérubé Brassard audioprothésistes. Depuis, nous avons fait quatre autres missions, soit chez Prévost audioprothésistes, Les Centres Masliah, Audison et Harmonie Audition.

29) Toujours en octobre 2018, après 4 ans d'absence, nous relançons les rencontres de secteurs avec l'Association des personnes malentendantes de la Mauricie et l'Association des personnes malentendantes des Bois-Francs.

30) En novembre 2018, l'APDA a donné une conférence sur le service « D'une oreille à l'autre » au congrès de l'Ordre des audioprothésistes. Cet événement nous a permis de démystifier certaines inquiétudes des audioprothésistes et de propulser le projet à l'échelle du Québec.

31) Au printemps 2019, l'APDA s'associe à l'équipe de chercheurs « Pratiques sociales et surdité » afin de créer des ateliers technologiques pour les personnes malentendantes.

32) Toujours au printemps 2019, le projet « Pour les proches » est financé par l'APPUI Capitale-Nationale. L'APDA embauche Rachel Filion comme psychologue et chargée de projet. « Pour les proches » est un guide pour les intervenants qui désireraient créer des cafés-rencontres pour les proches de personnes malentendantes.

33) Le 24 mai 2019, L'APDA déménage dans sa propre maison au 7755, 1ère avenue !

34) Toujours au printemps, en collaboration avec l'AQEPA, l'APDA fonde l'Alliance en surdité de la Capitale-Nationale qui regroupe 8 membres votants. Cette instance est un lieu de partage et d'entraide des organismes de surdité à Québec. Il permettra aux organismes de prendre des positions communes sur plusieurs dossiers touchant la surdité.

35) À l'Assemblée générale de juin 2019, à cause de l'augmentation considérable du nombre de membres et des services de l'association, les membres votent une augmentation du nombre de sièges au conseil d'administration. Nous passons maintenant de 7 à 9 membres au conseil d'administration.

L'APDA a le vent dans les voiles...

Qu'est-ce que l'APDA a fait pour moi ?

PAR ANNE-SOPHIE VERREAULT, COORDONNATRICE DES ACTIVITÉS

Lorsqu'on célèbre l'anniversaire de quelqu'un, on prend le temps de donner des bons mots à la personne fêtée et de lui dire pourquoi elle est importante dans notre vie. C'est avec cette idée qui bouillonnait dans nos têtes que le comité chargé de l'organisation du 35e anniversaire a décidé de rendre hommage à notre association.

Tout d'abord, nous avons pris la route le 22 juin dernier afin d'aller rencontrer Soeur Alma Brochu, à Rivière-du-Loup. Alma est la fondatrice de l'association. Nous avons commencé notre reportage sur l'APDA en sa compagnie. Elle nous explique dans quel contexte est né le Regroupement des devenus-sourds de la région de Québec à l'époque et comment elle trouve son évolution depuis 35 ans. Finalement, elle nous exprime ses souhaits pour les 35 prochaines années.



Ensuite, le 6 juillet, nous avons organisé une journée de tournage de 7 membres de l'association pour qui l'APDA fut très importante pour eux. Il y a eu Robert Delarosbil et son chien d'assistance, Nancy Porter et les groupes Ménière, Jacques Carignan et l'accessibilité des tribunaux, André Garant qui est l'un des premiers membres et membres à vie de l'association, Gilles Nolet qui a choisi le monde des entendants après avoir été à l'école des Sourds, Kim Auclair qui a changé sa perception de sa surdité et Pollène Simard qui a bénéficié du service « D'une oreille à l'autre ».

















Pour voir l'entièreté des capsules, venez à notre fête du 35e anniversaire le 21 septembre de 11h à 16h à La Maison de l'audition.

Pour ses 35 ans, l'APDA inaugure La Maison de l'audition

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'APDA a toujours eu un grand rêve ! Avoir son espace d'accueil chaleureux et accessible pour les personnes vivant avec une surdité.

Pour son 35e anniversaire, l'APDA a enfin réalisé son rêve et a trouvé sa maison: La Maison de l'audition ! Là où nous pouvons entendre autrement...

C'est-à-dire, mieux nous comprendre, malgré la surdité.

Depuis 35 ans, l'APDA rassemble et brise l'isolement des personnes qui sont mises à l'écart parce qu'elles doivent communiquer autrement pour comprendre. L'APDA écoute différemment et met en lumière chaque membre afin qu'il ait sa place, qu'il ait le sentiment de contribuer à sa manière à la vie sociale et de recevoir l'écoute, l'information et le soutien qu'il a besoin. Cette maison, c'est un espace unique, un lieu inclusif où on se sent bien ensemble et où l'entraide, la solidarité, le respect, l'accueil et l'équité sont fondamentaux.



Participer aux célébrations pour le 35e anniversaire de l'APDA vous permettra de vous engager avec nous à faire rayonner ces valeurs, mais surtout à contribuer pour une maison unique au Québec; une maison dédiée à l'écoute bienveillante.

La Maison de l'audition a besoin de votre appui pour poursuivre sa mission ! Contactez-nous si vous désirez faire un don.

L'aménagement de La Maison de l'audition est rendu possible grâce au généreux soutien du Groupe Lavoie.

GROUPE LAVOIE PHARMACIES

Affilié à UNIPRIX

Merci!

Les festivités du 35e

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Depuis 35 ans, l'APDA favorise l'inclusion sociale des personnes vivant avec une déficience de l'audition

Le 21 septembre 2019, ce grand rassemblement dans notre nouvelle Maison de l'audition sera une occasion unique de mettre en valeur le vécu de plusieurs personnes malentendantes pour lesquelles l'APDA a changé leurs vies et de sensibiliser le public à la problématique. Ces témoignages seront diffusés sur un **montage vidéo qui sera présenté en première lors de l'événement**. Il y aura aussi remise de prix et nous soulignerons l'engagement exceptionnel de certains de nos membres.

Fondée en 1984, l'APDA est l'initiative de cinq personnes devenues sourdes. Elles voulaient répondre aux besoins de la population malentendante, qui représente 4,6 millions de Canadiens, dont plus de 50% des 75 ans et plus.

L'APDA compte aujourd'hui **238 membres**. Ceux-ci bénéficient et participent activement aux volets de services:

- défense des droits;
- groupes de soutien (Ménière et cafés-rencontres);
- Où sortir sans limites (accessibilité dans les lieux publics);
- D'une oreille à l'autre (recyclage des appareils auditifs);
- accompagnement et soutien à la communication;
- ateliers technologiques;
- aide aux proches;
- programmations d'activités (formations, conférences, activités de socialisation).



« *Se Comprendre* » à travers les années

PAR ANNE-SOPHIE VERREAULT, COORDONNATRICE DES ACTIVITÉS

Dans cette édition spéciale du 35e, on vous présente un montage de l'évolution des différentes couvertures du magazine au cours des 33 dernières années. Savez-vous que les magazines, depuis celui de décembre 2013, sont en ligne sur notre site Internet au: www.apda.ca ? Vous avez du contenu à lire ou relire pour un bon moment !

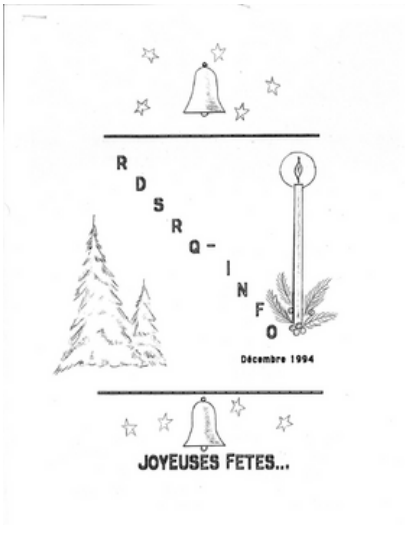













BULLETIN DE LIAISON

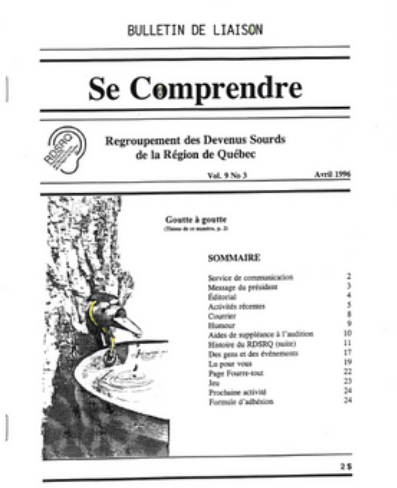
Se Comprendre

Regroupement des Devenus Sourds de la Région de Québec

Vol. 9 No 1 Octobre 1995

COMME DES FEUILLES DE HÊTRE

SOMMAIRE


BULLETIN DE LIAISON

Se Comprendre

Regroupement des Devenus Sourds de la Région de Québec

Vol. 9 No 3 Avril 1996

Goutte à goutte

SOMMAIRE


BULLETIN DE LIAISON

Se Comprendre

Association des Malentendants Québécois

Vol. 10 No 1 Août 1996

Un nouveau jour

SOMMAIRE


~ Se Comprendre ~

Volume 12 numéro 3 Juin 1999

A.M.Q. Association des Malentendants Québécois

La Surdité Professionnelle: irréversible

100 dB


Se Comprendre

Se Comprendre

Bulletin de liaison de l'Association des malentendants québécois

Volume 19 Numéro 2 Printemps 2007

À l'écoute d'un printemps fleuri


SE COMPRENDRE

Bulletin de liaison de l'Association des malentendants québécois

Volume 20 • Numéro 11 Automne 2009

Édition spéciale 25 ANS

AMQ

Une page d'histoire

Implantation d'un service d'interprétation orale à Québec

Merci à nos présidents des 25 dernières années


SE COMPRENDRE

Bulletin de liaison de l'Association des personnes ayant une différence de l'audition

Volume 25 • Numéro 21 Automne 2012

À CHAQUE BULLETIN, DE NOUVEAUX DOSSIERS:

Ce mois-ci, Le neurinome de l'acoustique

Page 11

Entrevue avec Mme Marie-Josée Racine, Directrice du Carrefour familles monoparentales de Charlesbourg

Page 6 à 8

Conférence de la Fondation des Lions sur le chien d'assistance

Page 15

L'anxiété, cette angoisse sournoise

Texte d'Anette Paquin

Page 25

apda


Se Comprendre

apda

Le seul magazine indépendant sur l'audition de la Capitale-Nationale

Accepter sa surdité

entrevue avec Alain Duchesne p. 4

Démystifier l'audiogramme

Chronique d'audiologie p. 6

Quand le stress me stresse

Chronique psychosociale p.11

Magasiner une résidence pour retraités

Habitation p. 22

Quels sont mes droits ?

Un portrait de vos droits en tant que personne malentendante

Volume 25 - Numéro 15 - Décembre 2012


Se Comprendre

apda

Association des personnes ayant une différence de l'audition

D'une oreille à l'autre

Entrevue avec Radio-Canada

Ça bouge à l'association

Lancement Où Sortir sans limites

Maladie de Ménière

Lettre à la ministre

Place aux proches

Lumière sur leur réalité

Décembre 2018

Nancy Porter
administratrice

Hymne à Gilles Nolet

PAR NICOLE BÉLANGER, MEMBRE

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) a déjà 35 ans. Elle a connu des changements et des bouleversements, et d'ailleurs, depuis 1996, une personne toute spéciale en a été le phare, comme un gardien qui veille aux grains.



Monsieur Gilles Nolet a été et est encore aujourd'hui ce gardien. Son implication a fait en sorte que l'organisme soit toujours vivant et dynamique; il s'est entouré de personnes remarquables à qui il a su partager sa passion pour le bénévolat, dont sa charmante conjointe, Micheline.

Ils forment un duo hors du commun, des gens de cœur, passionnés, d'une grande disponibilité et toujours à l'écoute avec un enthousiasme légendaire. Ils ont donné le goût de participer activement à la communauté. Leur implication inspirante au sein de plusieurs organismes fait foi de leur empathie et de leur sincérité.

Inspirée de leur expérience, de leur motivation et de leur soutien qui nous entourent, ils ont forgé à leur manière le chemin professionnel que j'ai suivi et je leur en serai toujours entièrement reconnaissante.



Les Centres Masliah
Audioprothésistes

Aimé Masliah
Audioprothésiste
info@centresmasliah.com
www.lescentresmasliah.com

L'APDA célèbre ses 35 ans !

ADAPTATION D'UN TEXTE D'UN AUTEUR INCONNU PAR MICHELINE CAREAU, SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voyez !... Comme elle est belle !
Elle est remplie du rêve de ceux et celles qui l'ont fondée.
Elle est leur espérance réalisée par nous.
Ils l'ont semée sur notre territoire
et notre engagement l'a fait grandir.

Elle conserve précieusement l'empreinte laissée par ses membres fondateurs et leurs partenaires.
Et les personnes malentendantes et leurs proches qui s'y sont engagés lui sont demeurés fidèles.
Leurs espoirs battent encore au pouls de sa vie.

Voyez !... Comme elle leur ressemble !
Elle a su conserver son dynamisme en restant accordée à l'esprit d'entraide.

Voyez !... Quelle grande générosité l'a fait se développer !
Aspirations d'hier, réalisations d'aujourd'hui.
Elle sait vivre encore dans sa fidélité
les valeurs inculquées par ceux et celles qui s'y sont succédé.
Elle demeure, pour tous les membres qui la gardent vivante, l'expression d'une présence agissante dans notre milieu.

Elle sait dire la beauté des cœurs et des mains ouvertes pour servir.
Elle incite à l'engagement dans des projets qui procurent soutien et encouragement aux personnes malentendantes.

Oui, l'APDA célèbre ses 35 ans !

Voyez comme elle est belle...
Elle VOUS RESSEMBLE !

Merci d'être des nôtres !

Un guide à l'intention des proches de personnes malentendantes

PAR RACHEL FILION, PSYCHOLOGUE ET CHARGÉE DE PROJET

Je suis heureuse d'avoir l'opportunité de porter le projet « Pour les proches » de l'APDA ! Tout d'abord, je me présente un peu : je suis sourde de naissance et porteuse d'un implant cochléaire depuis 1991. Je pratique avec bonheur ma profession de psychologue depuis 2013 en partageant mon temps entre le programme en déficience auditive à l'IRDPQ et ma pratique privée. Je contribue également à des chroniques Info-Psy pour la revue de l'Association des implantés cochléaires de Québec. Je suis aussi conférencière et j'aborde généralement des sujets touchant la santé psychologique et la surdité.

Pourquoi est-il important de penser aux proches des personnes malentendantes ? Parce qu'ils sont nombreux ! En effet, au Canada, plus d'un aîné sur deux vit avec une surdité. L'entourage est donc davantage susceptible de composer avec la perte auditive d'un de leurs proches lorsqu'il avance en âge. Les problématiques de l'audition ont des impacts importants sur les personnes qui sont malentendantes, mais aussi sur leur entourage. En effet, il est plus difficile de maintenir une relation harmonieuse entre deux personnes lorsque la communication est plus ardue. Les proches peuvent avoir à composer avec des deuils et des émotions face à la situation et ressentir le besoin de s'exprimer.

Par conséquent, l'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) cherche à offrir un espace de partage pour les proches et des outils pour améliorer leur expérience en tant que proche. Le projet est rendu possible grâce au soutien financier de:



J’ai abordé le vécu des proches de personnes malentendantes lors d’une conférence dans le cadre de la Journée nationale de l’audition le 5 mai 2019. Certains participants ont mentionné que cela reflétait bien leur expérience.

Au terme de ce projet, un guide d’animation pour les animateurs pour les cafés-rencontres et un guide pratique pour les proches seront publiés et diffusés. Des animateurs seront également formés. Ainsi, les proches de personnes avec une problématique de l’audition auront la possibilité d’échanger et de se soutenir mutuellement et de mieux connaître différents thèmes reliés aux problématiques de l’audition dans le cadre d’une série de cafés-rencontres.



Pour me rejoindre :
Rachel Filion, psychologue et chargée de projet
formation@apda.ca

Du 28 au 30 septembre 2019, L'APDA sera présente au Salon Fadoq 50 ans et + au Centre de Foires de Québec, venez en savoir davantage sur l'aide que nous pouvons vous offrir.





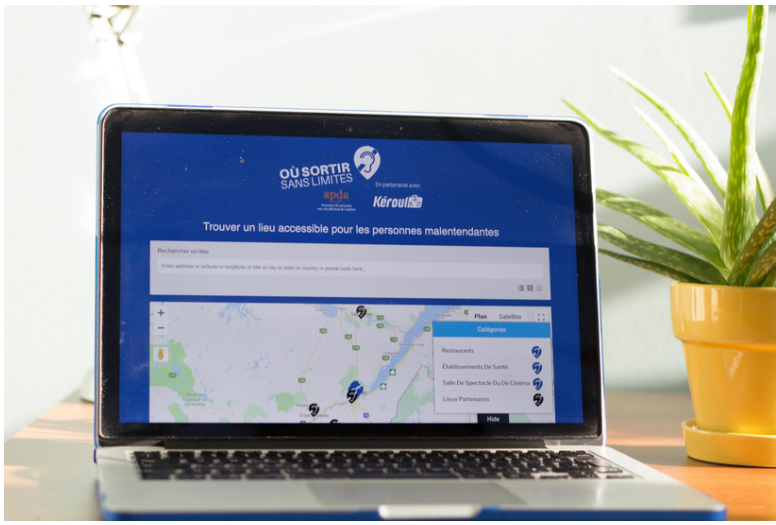
Un guide de pratiques pour les entreprises voit le jour !

PAR KIM AUCLAIR, AGENTE DE COMMUNICATION

« Où sortir sans limites » est un outil pour promouvoir les lieux accessibles et les bonnes pratiques d'accessibilité dans les lieux publics. Dans le magazine *Se Comprendre* du mois de mars 2019, l'équipe de l'APDA vous a présenté les premières étapes du projet qui consistaient à faire un sondage ainsi qu'à rassembler tous les lieux accessibles pour les personnes malentendantes à un seul endroit, soit sur le site Internet www.ousortirsanslimites.com. L'APDA vous a également parlé des retombées médiatiques de ce dernier dans les médias. Depuis, la deuxième étape du projet a été terminée. Soit la réalisation d'un guide de pratiques pour les entreprises.

Un guide pratique à partager dès maintenant

Le guide « 10 bonnes pratiques pour rendre accessible votre entreprise pour les personnes malentendantes » vise à sensibiliser les employeurs à la surdité et à montrer comment ils peuvent améliorer l'accessibilité de leur entreprise pour les personnes malentendantes. Pour sa réalisation, nous nous sommes concentrés sur les lieux et les services publics qui représentent des défis courants. C'est-à-dire les salles de spectacles ou de cinéma, les établissements de santé, les transports en commun et les restaurants. On y découvre, entre autres, des conseils pratico-pratiques ainsi que des exemples d'entreprises qui ont mis en place des initiatives concrètes afin d'inspirer les employeurs autrement.



Des partenaires précieux

Présents depuis le début du projet, l'équipe de l'APDA souligne la collaboration d'Audition Québec ainsi que celle Kéroul qui ont participé à l'amélioration du guide en y apportant des commentaires précieux.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien de :

Office des personnes handicapées Québec

Merci !

Pour télécharger le guide « 10 bonnes pratiques pour rendre accessible votre entreprise pour les personnes malentendantes » allez à l'adresse suivante : www.ousortirsanslimites.com/guide

À découper et afficher dans un lieu visible:
extrait du guide aux entreprises www.ousortirsanslimites.com/guide

STRATÉGIES DE COMMUNICATION
POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES

1. Parlez une personne à la fois.
2. Parlez face à face dans un endroit éclairé et ne vous couvrez pas la bouche (avec votre main, crayon, téléphone, masque, etc.).
3. Parlez clairement et pas trop rapidement, ni plus fort, ni trop lentement. Utilisez un débit normal.
4. Réduisez les bruits de fond.
5. Écrivez le message, si nécessaire.
6. Misez sur les suivis par courriels ou textos.
7. Avisez votre interlocuteur du sujet de la discussion à l'avance.
8. Assurez-vous de la compréhension de la personne en demandant de résumer ce qui a été dit et complétez au besoin. Répétez aussi en reformulant autrement.
9. Demandez à la personne malentendante comment améliorer la communication, au besoin.



apda
Association des personnes avec une déficience de l'audition

Mon expérience avec l'APDA

PAR AIMÉ MASLIAH, AUDIOPROTHÉSISTE AU CENTRE MASLIAH



Lorsque j'ai entendu parler du projet « D'une oreille à l'autre », j'ai instinctivement sauté sur l'occasion, voulant absolument avoir la chance de redonner au suivant, comme nous le faisons pour les enfants malentendants de Haïti depuis 10 ans.

Pouvoir aider les gens de chez nous est pour moi une priorité lorsqu'on sait les besoins criants de certaines personnes moins gâtées par la vie. L'APDA l'a bien compris et a mis au monde un projet novateur qui a été conçu de main de maître, et toute l'évolution s'est faite de façon très professionnelle avec une belle couverture média. Le déclic ainsi que la communication avec l'équipe se sont faits de façon très naturelle du début à la fin, jusqu'à la journée organisée à nos bureaux de Rosemont sur la rue Belanger.

Pour l'occasion, nous avons mobilisé deux audioprothésistes ainsi qu'une audiologiste, notre réceptionniste, notre directeur et, bien sûr, moi-même qui ne voulais pas manquer de participer à cette journée mémorable. 17 patients ont été sélectionnés pour bénéficier des différentes prothèses auditives, systèmes MF pour la télévision et autres items recueillis et recyclés pour ce groupe de chanceux. L'équipe de l'APDA, incluant Chantal, Marie-Hélène et Kim, était présente pour nous épauler dans cette mission et la journée fut un franc succès sur toute la ligne. Nos audioprothésistes y ont mis tout leur coeur afin d'ajuster les prothèses sur ces nouveaux patients.

Voir les sourires sur les visages des personnes venues recevoir leur aide auditive, cette belle énergie qui flottait dans tout le bureau, c'était franchement contagieux et je recommande à quiconque de vivre cette expérience. J'ai bien sûr pris le temps de discuter avec les gens pour me rendre compte à quel point c'était pour eux un cadeau venu du ciel, qui avait pour eux la plus grande importance. Même si on travaille en tant qu'audioprothésiste depuis plus de 30 ans, on arrive à côtoyer des personnes qui nous font réaliser que nous faisons le plus beau métier au monde, celui de redonner l'ouïe, le don de la communication.

"Et oui, pour offrir un cadeau venu du ciel, il faut vraiment que ça vienne de vrais anges, des anges que j'ai nommés Chantal, Marie-Hélène et Kim. Bravo mesdames pour votre magnifique projet, je vous souhaite beaucoup de succès pour la suite des choses. Nous sommes d'ailleurs prêts à vous accueillir de nouveau dans l'un de nos bureaux dans la région de Montréal quand vous le voulez." Aimé Masliah



De beaux changements à l'APDA

PAR MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE

En plus du 35e et du déménagement, nous avons une multitude de changements sur la table ! Nous allons avoir besoin de l'implication de chacun !

1. Notre Assemblée générale annuelle:
Lors de l'assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 12 juin 2019, nous avons accueilli 43 personnes dans nos nouveaux locaux ! Nous avons modifié les **règlements généraux de l'organisme**: il y a maintenant seulement **3 catégories de membres** (faible revenu, honoraire et régulier), les cartes de membres sont officiellement valides du **1er janvier au 31 décembre** de chaque année et le **nombre d'administrateurs est passé de 7 à 9 personnes**.



2. Nouveau conseil d'administration:
Notre nouveau conseil d'administration est composé de : **Gilles Nolet**, président; **Nancy Porter**, vice-présidente; **Guylaine Gravel**, trésorière; **Micheline Careau**, secrétaire; **Patrice Grimard**, administrateur; **Renée Lecours**, administratrice; **Pierre-Marc Doucet**, administrateur; **Martin Lesage**, administrateur; et **Frédérick Derose-Jacques**, administrateur. Nous avons hâte de vous les présenter plus en détail dans le prochain magazine, mais d'ici là, venez les saluer au 35e anniversaire !

3. Tournée des membres:
Nous savons que vous avez hâte à notre tournée des membres, mais pour **prévenir le vol de données confidentielles**, nous avons mis en place un système de protection de l'information qui est géré par des professionnels en sécurité informatique à l'externe. Ainsi, toutes les notes et les informations personnelles des membres sont désormais mieux sécurisées. Nous avons reçu notre formation en août et nous sommes prêtes pour utiliser ce nouveau système. La tournée va débuter en **octobre**, on a hâte d'avoir de vos nouvelles!

4. Comités de travail:
Les travaux des comités de travail débuteront après le 35e anniversaire. Voici la liste des comités: **finances, ressources humaines, activités, accessibilité, communications et Ménière**. Contactez-nous si vous souhaitez vous impliquer dans un comité ou pour plus de détails.

5. Les projets 2019-2020 de l'APDA
Les projets à venir pour 2019-2020 sont la création d'une communauté d'entraide pour l'utilisation des nouvelles technologies par et pour les personnes malentendantes, l'accompagnement et l'aide à la communication pour prévenir la fraude et les injustices liées à la perte d'audition, la formation de Sentinelles de l'audition auprès des intervenants en résidences pour aînés, l'implication pour la Journée nationale de l'audition (JNA) et la création d'activités spécifiques pour les personnes ayant la maladie de Ménière. Nous avons encore une belle année de défis et nous sommes réellement choyés de toute l'aide que nous recevons pour pouvoir donner au suivant !

Merci à la Caisse Desjardins de Charlesbourg, partenaire majeur pour le 35e de l'APDA !



Ateliers technologiques de partage de connaissances

PAR KIM AUCLAIR, AGENTE DE COMMUNICATION

Depuis mai 2019, l'APDA s'est associée à une équipe de recherche menée par Louise Duchesne (orthophoniste et professeure au département d'orthophonie de l'Université de Québec à Trois-Rivières) et Marie Laberge (ergothérapeute – ergonome et professeure à l'école de réadaptation - ergothérapie de l'Université de Montréal) afin de construire un projet[1] visant à documenter le fonctionnement, les apports et les limites des ateliers technologiques de partage de connaissances afin de constituer un modèle de soutien pour la communauté sourde et malentendante dans une perspective de société plus inclusive[2].

Une première étape, constituée d'entretiens avec des utilisateurs familiers des technologies (membre ou non de l'APDA), s'est déroulée de juin à août 2019. Les entretiens ont permis de recenser les différentes utilisations des technologies de l'information et de la communication (TIC), les contextes d'utilisation, les avantages/inconvénients de chaque technologie, etc. Suite aux entretiens, l'équipe a pu construire une base de données de situations d'utilisation des technologies et identifier des personnes-ressources qui pourraient s'impliquer dans l'organisation des ateliers technologiques, constituant l'étape suivante du projet. Le projet s'est donc poursuivi par la tenue de trois ateliers technologiques de partage de connaissances les 21 mars, 25 avril et 30 mai dernier. Chaque atelier a réuni entre 7 et 9 personnes avec des profils (degrés de connaissances des technologies) et des situations (retraité, personne en emploi, etc.) variés. En tenant compte des préférences des participants, plusieurs thèmes ont été abordés au cours de ces ateliers :

- utiliser la technologie pour communiquer avec des personnes à distance;
- utiliser la technologie pour communiquer avec des personnes en public;
- utiliser des applications qui peuvent aider à la prise de notes / aux sous-titres / à la retranscription;
- savoir utiliser les réglages d'un iPhone pour aider les personnes malentendantes;
- utiliser des dispositifs d'aides à la communication (ComPilot, Roger Pen, etc.).

Chacun des participants a été amené à partager son expérience, les personnes les moins expérimentées au même titre que celles qui font une utilisation très régulière des technologies. Les ateliers se voulaient utiles, pratiques et conviviaux, de nombreuses démonstrations, manipulations à deux, à trois ou en groupe ont jalonné les deux heures d'atelier. Les échanges ont été chaleureux et ont permis à chacun d'acquérir de nouvelles connaissances; même les personnes plus expérimentées ont appris de nouvelles choses. Le projet s'est poursuivi le 18 juin autour d'un groupe de discussion entre les participants et l'équipe de recherche afin de faire une évaluation de ces ateliers technologiques et de voir les effets des ateliers dans les vies personnelles et professionnelles de chaque participant. L'équipe de recherche poursuivra, par la suite, son travail d'analyse et de synthèse de données et nous ne manquerons pas, dans un prochain numéro, de vous tenir informés des conclusions de ce partenariat pour une société plus inclusive à l'endroit des personnes sourdes et malentendantes.

[1] Le projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche sectoriel en réadaptation et intégration sociale du CIUSSS de la Capitale-Nationale (#2018-610).

[2] Projet financé par l'initiative Vers une société plus inclusive, une initiative conjointe des trois Fonds québécois en recherche FRQS, FRQNT et FRQSC.

Inscrivez un parent ou un ami

Formulaire d'adhésion 2020

Afin d'être reconnus comme membres de l'APDA, tous les membres doivent payer leur cotisation annuelle.

Être membre de l'association vous permet de participer à l'ensemble des activités et des projets, de recevoir trois fois par année la version papier du magazine *Se Comprendre*, d'obtenir mensuellement l'infolettre et surtout de **faire partie d'une communauté vivante autour de la surdité.**

En devenant membre, vous consentez à respecter le **code d'éthique et la politique de harcèlement** en vigueur à l'APDA. Les documents sont disponibles sur demande à l'association.

Catégorie de membres

Actif : 25$ ☐ **Étudiants / Faible revenu : 10$** ☐

Informations personnelles:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone : _____ Date d'anniversaire : _____

Vous pouvez payer par PayPal sur le site Internet www.apda.ca, en argent ou par chèque à l'attention de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition. L'adresse postale est: 7755, 1re Avenue, Québec, QC G1H 2Y1

Je consens à ce que le mois de mon anniversaire soit divulgué dans l'infolettre afin de participer au tirage mensuel d'un cadeau d'anniversaire : Oui ☐ Non ☐

J'autorise la diffusion d'images ou vidéos de ma personne dans le contexte de l'APDA, sur le site Web de l'APDA et sur d'autres sites officiels ainsi qu'à des fins médiatiques, y compris lors de présentations promotionnelles et de campagnes de publicité. Oui ☐ Non ☐

Je consens à ce qu'une employée de l'APDA planifie une rencontre avec moi afin de connaître mes besoins et mes attentes envers l'association :
Oui ☐ Non ☐

Si oui, de quelle façon ?
☐ À mon domicile (ville de Québec seulement)
☐ Aux bureaux de l'APDA
☐ Par téléphone

Je suis inscrit au système d'historiques d'endroits du centre 911 : Oui ☐ Non ☐
(Pour plus de détails, contactez-nous)

Je soussigné m'engage à me conformer au code d'éthique de l'APDA, à sa politique en matière de harcèlement et de respecter ses valeurs.

_____ _____
Signature Date

Célébration 35 ans

21 septembre 2019 - 11h à 16h
7755, Première Avenue

Chères et chers membres, partenaires et ami(e)s de l'APDA,

Permettez-moi de vous inviter aux célébrations de notre 35e anniversaire. Votre présence est importante pour nous, car vous faites partie de son passé, son présent et son avenir.

Ce sera l'occasion de visiter nos nouveaux locaux, d'écouter en primeur le documentaire sur l'APDA et de visiter une exposition sur son histoire. Si vous mangez avec nous le traiteur du restaurant Côtes-à-Côtes, les billets sont au coût de **20$ par personne**. Sinon, l'événement est **gratuit**. Contactez-nous pour aviser de votre présence, **avant le 13 septembre.**

Votre contribution à l'événement servira à l'organisation des festivités et soutiendra les services offerts dans la nouvelle Maison de l'audition.

Merci de faire partie de cette belle aventure,



Alma Brochu, fondatrice

Centre Odilon-Gauthier
Bibliothèque Paul-Aimé Paiement

Pour vous inscrire :
418-623-5080 / info@apda.ca

Merci à Oticon, notre partenaire principal pour le 35e anniversaire de l'APDA!

oticon MEDICAL

Chaque son a de l'importance

La qualité sonore, tant appréciée par nos porteurs d'aides auditives, disponible dans nos systèmes d'implants cochléaire et à ancrage osseux

Compagnie détenue à plus de 60% par la fondation Oticon dont le mandat est l'innovation pour les utilisateurs présents et futurs

100 ans de conception de solution auditives innovantes et fiables



